



# CERCLE CAMEROUNAIS DE PHILOSOPHIE (CERCAPHI)

Président : Pr. E. NJOH-MOUELLE

Déclaration n° 00372/RDA/J06/BAPP

Secrétariat général

B.P. 16134 Yaoundé Tél. :677649614/ 696551545

E-mail : emilekenmogne@yahoo.fr

## COMPTE RENDU DE LA SEPTIÈME CONFÉRENCE EN LIGNE DU CERCAPHI

Lundi 05 juillet 2021

La septième **Conférence en ligne** du Cercle Camerounais de Philosophie (CERCAPHI) s'est déroulée le lundi 05 juillet 2021 par visioconférence sur Zoom, de 17h00 à 19h15.

L'ordre du jour a porté sur huit points :

- l'ouverture de la salle de réunion du Prof Émile Kenmogne et la communication du lien de connexion ;
- l'accueil des participants et le test de fiabilité des lignes ;
- la présentation de quelques participants connectés ;
- la communication du Prof Ebénézer Njoh Mouelle ;
- le mot synthétique du Prof Diafwila, modérateur, sur le contenu de la communication ;
- la discussion ;
- les informations sur la vie du CERCAPHI par le Secrétaire Général et le Trésorier ai ;
- le mot de clôture du Président du CERCAPHI, Prof Ebénézer Njoh Mouelle.

Les participants qui se sont connectés à partir du lien de connexion reçu dans le forum WhatsApp du CERCAPHI ([www.cercaphi.org](http://www.cercaphi.org)) ont été accueillis dans la salle virtuelle de réunion par le Prof. Émile Kenmogne, Secrétaire Général du CERCAPHI. Ce dernier a par la suite donné la parole aux nouveaux participants pour qu'ils se présentent. Cette septième réunion virtuelle a enregistré la présence de trente-six participants connectés d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Le **quatrième point** a permis de démarrer le programme « **Nouvelles Conférences Internationales en Ligne du Cercaphi** » avec la conférence inaugurale du **Prof E. Njoh Mouelle** sur le thème : « **Que faire pour empêcher les mauvais usages de l'intelligence artificielle ?** »

Prenant la parole le **Prof Njoh Mouelle** a justifié le choix de son thème de réflexion en signalant l'existence de nombreuses applications en étude dans des laboratoires des développeurs de l'intelligence artificielle qui imposent que l'on se préoccupe de leur pertinence par rapport à la continuation de la cohabitation harmonieuse des hommes en société :

interface cerveau-machine, voitures autonomes, téléversement de la conscience dans les supports numériques, hybridation homme-machine, robots tueurs, etc. Si le conférencier relève les bienfaits de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la réduction de la pénibilité au travail, il critique aussi les mauvais usages des algorithmes et met le doigt sur la responsabilité éthique des développeurs de l'IA, comme il le souligne déjà dans son dernier livre intitulé *Lignes rouges « éthiques » de l'intelligence artificielle*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Après cette justification du sujet choisi, le conférencier a laissé entendre que l'empêchement des mauvais usages de l'intelligence artificielle ne pouvait se faire que soit par le contrôle, soit par la législation aux niveaux nationaux et par la voie des conventions internationales contraignantes. S'agissant du contrôle, après avoir rappelé ce qu'en a dit Stephen Hawking, le regretté astrophysicien britannique, l'orateur s'est soucié de dire en quoi il pouvait consister : vérifier le respect et l'application des règles et des principes éthiques par les développeurs de l'intelligence artificielle. Ces règles et ces principes éthiques existent-ils et sont-ils connus des développeurs ? Non seulement ces principes sont connus, mais encore plusieurs entreprises de développeurs depuis 2017 se sont défini des codes éthiques-maison et ont signé le « Guide de référence pour un développement éthique de l'intelligence artificielle » contenant 23 principes connus sous l'appellation des « 23 Principes d'Asilomar ». Et le contrôle de leur application, il est fait par qui ? Ici le conférencier a illustré l'inefficacité de ce contrôle, qu'il soit celui fait par les entreprises elles-mêmes (juges et parties), ou celui effectué par des organes dits indépendants. En outre l'expérience a révélé qu'il ne s'est agi que du seul contrôle à posteriori de l'exploitation des données personnelles, laissant de côté le contrôle en amont, celui qui engage les ingénieurs en train de construire des algorithmes dans leurs laboratoires. La responsabilité de l'homme à travers le constructeur des algorithmes et des logiciels s'est ainsi vue soulignée de manière forte par Njoh Mouelle qui n'a pas manqué l'occasion de dénoncer la tendance incorrecte de traiter l'Intelligence artificielle comme une entité autonome et capable d'initiative et de prise de décision. « L'homme ne peut pas fuir sa responsabilité » a-t-il lâché, pour finir en insistant sur le seul moyen d'empêcher les mauvais usages de l'Intelligence artificielle valable à ses yeux, à savoir la législation.

Concernant l'Afrique, Njoh Mouelle a présenté des statistiques éloquents sur l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux par les Africains, hélas dans une absence de prise de conscience de la nécessité de se protéger des abus d'exploitation des données personnelles, malgré l'adoption par l'Union Africaine en 2014 à Malabo d'une convention sur la cyber sécurité et la protection des données personnelles qu'une dizaine d'Etats seulement sur 55 ont signée. Le conférencier a insisté sur l'idée de voir le pouvoir d'Etat en Afrique prendre ses responsabilités en s'engageant à promouvoir sur le sol africain des centres d'excellence dans le domaine de la recherche scientifique.

L'Afrique, d'après le conférencier, ne doit pas rater le train de l'innovation, mais doit l'emprunter immédiatement pour ne pas rester à la

traîne. Aussi invite-t-il les Africains à se constituer un bouclier éthique pour se prémunir des effets pervers de l'IA.

Cet exposé, qui couvre également les **cinquième** et **sixième** points de l'ordre du jour, a donné lieu à des échanges enrichissants. De nombreuses questions ont ainsi été enregistrées : 1) le fait de ne pas intégrer les scientifiques dans la prise des décisions au sein des États africains n'est-il pas un handicap susceptible de nous empêcher de relever les défis de la science et de la technique ? (**Dr. Daniel Etounga Manguele, Yaoundé**) ; 2) le pouvoir étatique en Afrique a-t-il les moyens pour développer l'IA quand il n'arrive pas déjà à gérer les besoins en eau ou en électricité ? Que peuvent les États africains si l'IA obéit à un agenda qui ne prend pas en compte l'Afrique ? Qui peut impulser la promotion des valeurs éthiques dans les projets de l'IA ? (**Prof Emmanuel Malolo Dissakè, Paris**) ; 3) faut-il dans le cadre du financement de l'IA promouvoir le partenariat public-privé ou laisser chaque pôle investir à son tour ? (**M. Siméon Fongang, Châtelleraut**) ; 4) la réflexion sur le transhumanisme ne fait-elle pas écho à la problématique heideggerienne de l'oubli de l'être ? (**M. Tchienemang, Paris**)

Réagissant aux questions ci-dessus, le **Prof Njoh Mouelle** a fait savoir que la culture scientifique n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière en Afrique du fait du faible financement de la recherche technoscientifique et des blocages des producteurs du savoir majoritairement situés en Occident. L'Afrique ne devrait pas s'enfermer dans une sorte de traditionalisme qui la coupe des préoccupations de l'heure au rang desquelles le transhumanisme. Ne pas se mettre à la hauteur des enjeux du transhumanisme reviendrait tout simplement pour elle à subir un nouvel « apartheid », à contempler en spectatrice les projets scientifiques et technologiques de ce mouvement. Aussi les Chefs d'État africains doivent-ils impulser la recherche technoscientifique en sollicitant les moyens financiers des hommes d'affaires et des industriels. En plus de financer elle-même sa propre créativité technoscientifique, l'Afrique se doit d'opposer une résistance éthique à la vague destructrice de l'humain qui entoure l'usage de l'IA.

Prenant la dernière parole sur la communication du **Prof Njoh Mouelle**, le **Prof Dia Mwangi Diafwila, d'Ottawa**, s'est réjoui d'assurer la modération de la conférence inaugurale du programme des « **Nouvelles Conférences Internationales en Ligne du Cercaphi** » avec une communication de son Président axée sur un sujet aux enjeux inestimables pour l'homme et le monde présents. Il a salué avec instance le dynamisme intellectuel du conférencier qui se montre avant-gardiste en terre africaine sur des questions d'actualité en Europe, en Amérique et dans certains pays d'Asie.

S'agissant du **septième point** axé sur la vie du CERCAPHI, le **Prof Émile Kenmogne**, Secrétaire Général du Cercle, a donné la parole à **M. Simeu Djoko Brice Cardeau**, trésorier par intérim, pour qu'il communique aux participants les différents canaux à travers lesquels ils pourront s'acquitter de leurs frais d'adhésion (**12.000 FCFA/25 Dollars/19 Euros**) , afin de devenir membres du Cercle Camerounais de Philosophie.

Ainsi :

**1/** ceux qui sont au Cameroun peuvent s'acquitter de leurs frais d'adhésion aux comptes Mobile Money suivants :

- Orange Money : 694 66 09 61, au nom de **Simeu Djoko Brice Cardeau** ;
- MTN Mobile Money : 676 50 99 65, au nom de **Brice Cardeau Simeu Djoko** ;

**2/** ceux qui sont hors du Cameroun peuvent utiliser les liens et applications ci-dessous pour faire parvenir leurs frais et contributions par Mobile Money toujours aux adresses indiquées plus haut :

- <https://www.worldremit.com/fr>
- <https://kamix.fr/>
- <https://www.softeller.com/?lang=fr>
- <https://www.xoom.com/>
- <https://www.sendwave.com/>
- [taptapsend.apk](#)

**NB.** Le paiement des frais d'adhésion peut être assorti d'une photo numérique et d'une autobiographie de 1000 caractères pour l'espace des membres du CRCAPHI sur le site [www.cercaphi.org](http://www.cercaphi.org)

À la suite du trésorier, le **Prof Émile Kenmogne** a fait quelques annonces :

**1/- le Prof Paulin J. Hountondji de Cotonou** a dû envoyer ses salutations et ses encouragements aux participants avant de s'excuser pour se rendre à un rendez-vous avec des Américains ;

**2/-** la date d'évaluation des adhésions au CERCAPHI est fixée au 30 septembre 2021 ;

**3/- l'Assemblée Générale du CERCAPHI** se tiendra en ligne après la rentrée académique d'octobre 2021 et avant la conférence du mois de novembre 2021 ; la participation sera réservée aux **membres statutaires**, adhérents et aux **membres invités** ;

**3/-** la prochaine conférence en ligne sera prononcée le **02 août 2021** par **son Excellence Khare Diouf** sur le thème : « *Religion et politique chez Jürgen Habermas ; démocratie délibérative et vivre-ensemble dans les sociétés post-séculières* »

**4/** En attendant d'autres propositions libres dans l'optique d'un programme complet et définitif, l'ordre des interventions mensuelles des nouvelles conférences en ligne du Cercle camerounais de philosophie (CERCAPHI/2021-2022), est provisoirement le suivant :

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>THEME</b>	<b>INTERVENANT</b>	<b>MODERATEUR</b>
1	05/07/21	<i>Que faire pour empêcher les mauvais usages de l'intelligence artificielle ?</i>	Ebénézer Njoh Mouelle	Dia Mbwangi Diafwila
2	02/08/21	<i>Religion et politique chez Jürgen Habermas ; démocratie délibérative et vivre-ensemble dans les sociétés post-séculières</i>	Khare Diouf	Ebénézer Njoh Mouelle
3	06/09/21	<i>Le phénomène philosophique Kwamé Nkrumah</i>	Dia Mbwangi Diafwila	Jacob Nyoyo

4	04/10/21	<i>Crise de civilisation</i>	Daniel Etounga Mangele	Jacques Chatue
5	01/11/21	<i>Parcours et projet pour la science.</i>	Robert Ekwa	Émile Kenmogne
6	06/12/21	<i>Ubuntu as the basis of Human flourishing amidst Crises</i>	Valentine Ngalim Banfegha	Emmanuel Malolo Dissakè
7	03/01/22	<i>Decolonizing African Philosophy of medicine</i>	Mbih Jerome Tozam	Roger Mondoue
8	07/02/22	<i>La question de la sociabilité positive à l'heure de la crise du "vivre-ensemble "</i>	Nathanaël Owono Zambo	Daniel Etounga Mangele
9	07/03/22	<i>Citizenship and immigration: Obligations, pathologies and dilemmas</i>	Kizito Forbi	Charles Romain Mbele
10	04/04/22	<i>La "force vitale" dans la controverse des rationalités thérapeutiques</i>	Émile Kenmogne	Guillaume-Henri Ngnépi
11	02/05/22	<i>Philosopher à la périphérie</i>	Stève Gaston Bobongaud	Nathanaël Owono Zambo
12	06/06/22	<i>Construire des sociétés africaines inclusives à partir d'une éthique endogène</i>	Anatole Fogou	Rodrigue Nzameyo
13	04/07/22	<i>Réflexions philosophiques sur la liberté académique.</i>	Rodrigue Nzameyo	Anatole Fogou
14	01/08/22	<i>Vers une glocalisation postlibérale pour un monde plus juste</i>	Roger Mondoue	Stève Gaston Bobongaud
15	05/09/22			
16	03/10/22			

Le présent **tableau provisoire** sera consolidé en fonction des remarques, des nouvelles propositions ou modifications de thèmes, des adhésions statutaires et des contributions de soutien à la vie du CERCAPHI.

En guise de mot de clôture, le Président du CERCAPHI a remercié tous ceux qui ont pris part au lancement des « **Nouvelles Conférences Internationales en Ligne du Cercaphi** ». Après ses mots de remerciements, le **Prof Njoh Mouelle** a donné rendez-vous aux participants pour le **02 août 2021** dès 17h00 pour la deuxième conférence de ce nouveau programme en ligne.

Yaoundé, le 11 juillet 2021

Le Chargé du Compte-rendu

**Dr. William Fulbert YOGNO TABEKO**  
Université de Maroua

Le SG / CERCAPHI



**Prof Emile KENMOGNE**  
Chef du Département de Philosophie  
Université de Yaoundé 1